



le 22 décembre 2023

A l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Mairie

Rue des Ecoles
48220 Pont de Montvert – Sud Mont Lozère
Téléphone : 04 34 09 06 10
Mail : direction@pdmsml.fr

Objet : Avis sur l'Enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique concernant le projet d'aménagement de la RD998 entre Bedoues-Cocures et le Pont de la Vernède.

Monsieur le commissaire enquêteur,

Dans le cadre de l'enquête publique concernant le projet d'aménagement de la RD998 entre Cocurès et le Pont de la Vernède, et par la présente, je vous informe des éléments suivants que je souhaitais porter à votre connaissance :

- Cette portion de route présente un caractère dangereux de par son étroitesse et son état général ;
- Des travaux sont indispensables afin d'optimiser la sécurité des usagers comme l'entretien de la chaussée et le renforcement des parapets en pierres de granit qui sont effectivement en très mauvais état ;
- En période estivale, les zones de stationnement empiètent sur les voies de circulation et de nombreux usagers se garent sur la chaussée limitant la circulation sur la RD 998. D'autre part, de nombreux piétons circulent directement sur la route ; celle-ci ne possédant pas d'accotement pour les piétons et vélos qui doivent se serrer pour laisser la place aux véhicules à moteur ;
- De nombreuses chutes de pierres émaillent ce parcours ;
- Tout au long de l'année, les croisements entre véhicules de type poids lourds (grumiers et entreprises de BTP), transports scolaires (+ d'une vingtaine d'élèves par bus) ou camping-car sont hasardeux et/ou dangereux .

Au regard des éléments évoqués ci-dessus et des échanges avec mes administrés de notre commune de Pont de Montvert Sud Mont-Lozère, j'émetts un avis favorable pour l'amélioration de cette voirie départementale. Le conseil municipal du Pont de Montvert Sud Mont-Lozère s'est prononcé lors de débats ayant eu lieu le 18 décembre 2023 à l'unanimité moins deux abstentions pour la sécurisation de cette voie dangereuse.

Je me permets de rappeler que même si un certain nombre d'arguments écologiques évoqués sont réels, il est tout de même possible de faire des aménagements à l'impact contenu. Nous faisons toute confiance aux différents acteurs/ structures du territoire qui seront mobilisés sur ce projet (DDT, Département...) pour trouver les solutions les plus adaptées en conciliant les intérêts des riverains et des usagers qui empruntent cette voie de circulation.

Veuillez recevoir, Monsieur le commissaire enquêteur, mes plus sincères et respectueuses salutations.

Stéphan Maurin,
Maire du Pont de Montvert -
Sud Mont-Lozère

